



Detourné cheques destinés à son entreprise

Par **Iola23**, le **23/12/2009** à **20:06**

Bonjour,

voilà , une amie qui est secretaire a encaissé des cheques destinés à son entreprise (il n y avait pas d ordre d indiqué) - elle les a encaissés sur son compte car elle etait dans une situation précaire et elle a perdu pied..... montant environ 25 000 euros

En debut d'année elle a avouait à son ancien employeur les faits celui ci a accepté un remboursement de 300 euros par mois. elle lui a fournit toutes les preuves et signé une lettre par lequel elle reconnaissait les faits.

Cependant elle n est pas rassurée car elle a peur que son ex-employeur porte plainte. Elle regrette très sincerement son geste et se demande si elle se denonce si cela ne serait pas mieux.

Elle a retrouvé un emploi dans un domaine tout à fait different, a un plan de surendettement en cours et regle ses dettes comme elle peut.Elle a deja remboursés environ de 5600 euros et les reglements se font par virement .

Que risque t elle reellement??

Quels sont les demarches à effectuees??

Ps / son ex employeur n avait rien remarqué alors qu il y avait eu un bilan comptable de fait

Merci de votre réponse

Cordialement